

COMITÉ DE VIGILANCE



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MARDI 27 NOVEMBRE 2018 À 19 H

Sont présents :	M. Claude Sauvé, président	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
	Mme Sylvie Béland	MRC de Portneuf
	M. Jean-Luc Mercure	RRGMRP
	Mme Guylaine Bernard	TCEP
	M. John Giroux-McCollough	Ville de Neuville
	M. Roméo Girard	Voisinage
Est également présente :	Mme Élane Verret	Secrétaire du comité

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. ROMÉO GIRARD
APPUYÉE PAR MME GUYLAINE BERNARD
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

a) Pourcentage de matières résiduelles dans le bac vert

2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2017

Le président passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 3 octobre 2017 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

a) **Suivi**

Aucun.

3. NOUVELLE REPRÉSENTANTE POUR LA TCEP

Mme Guylaine Bernard a été récemment nommée représentante pour la Table de concertation en environnement de Portneuf, au même titre que Mme Marie Hanquez. Les membres du comité de vigilance lui souhaitent donc la bienvenue.

4. PLAINTE

M. Jean-Luc Mercure dépose une plainte qui a été formulée au mois de février par une citoyenne de Pont-Rouge concernant les odeurs qui se dégagent du LET.

M. Mercure informe le comité que la Régie a procédé à l'installation de brumisateurs à des endroits stratégiques sur le site, et que cela a donc contribué grandement à éliminer les odeurs. Il indique que le système disperse sous forme de bruine du neutralisant qui enrayer les odeurs. Cela s'avère très efficace. D'ailleurs, un autre brumisateur sera installé prochainement.

5. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2018 ET PRÉVUS EN 2019 AU LET

M. Mercure indique qu'en 2018, la construction du nouveau garage s'est finalisée en début d'année. Aucuns autres travaux n'ont été effectués sur le site.

En 2019, la Régie prévoit effectuer des travaux de fermeture partielle de la cellule # 2 et entend débiter la construction de la cellule # 3 à l'automne. Il rappelle également que le captage des biogaz se fait maintenant de façon progressive de sorte qu'il y a moins de risque d'odeurs en procédant de cette façon plutôt qu'en effectuant les travaux qu'à la toute fin de vie de la cellule d'enfouissement.

Il indique cependant que des travaux d'aménagement du terrain qui accueillera le futur écocentre à Ste-Catherine ont été effectués et se poursuivront au printemps prochain.

Un projet-pilote devrait voir le jour en 2019 afin de procéder à la récupération des matelas, plutôt que de les acheminer à l'enfouissement, et ainsi recycler leurs composantes. En ce qui a trait aux bardeaux d'asphalte, un autre projet-pilote pourrait également être mise en place en 2019 afin de les recycler. Actuellement, ceux-ci sont utilisés dans le recouvrement des cellules.

6. PORTE-OUVERTE 2019

M. Mercure informe les membres du comité de vigilance que la Régie organisera une nouvelle porte-ouverte en 2019, celle qui s'est tenue en juin 2018 a été un vif succès. L'an prochain, la Régie compte attirer les jeunes familles avec des jeux gonflables ou autres attractions.

7. DÉPÔT DU BILAN DE PERFORMANCE 2018 DE LA RÉGIE

Les membres prennent connaissance du taux de diversion 2017 de la Régie, lequel indique que 66 % des matières ont été détournées de l'enfouissement. Sur l'autre page, on peut voir l'évolution du nombre d'utilisateurs aux écocentres qui est en forte croissance. Le nombre d'utilisateurs devrait croître de façon substantielle en 2019 avec l'ouverture de l'écocentre Ste-Catherine.

Mme Guylaine Bernard demande si la Régie connaît les taux de diversion des contrats de collecte des matières recyclables, à savoir si l'entrepreneur fournit à la Régie où s'en vont les matières recyclables qui sont traitées à son centre de tri. M. Mercure indique que la Régie n'a pas accès à ces données et que bien peu de personnes seront sensibilisées par ces informations.

8. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU

Les membres du comité de vigilance prennent connaissance du tableau des résultats du suivi de la qualité des lixiviats traités au LET de Neuville depuis le début de l'année 2018 et M. Mercure rappelle également que les résultats sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Régie à la section Comité de vigilance. Il explique que les résultats démontrent que la norme pour l'azote a été dépassé à quelques reprises, en raison de l'arrêt de l'usine pour maintenance. Les dépassements en mai 2018 peuvent s'expliquer par le début de la nouvelle saison de la vidange des installations septiques, ce qui peut occasionner un certain ajustement en début de saison.

9. ÉCOCENTRE STE-CATHERINE – OUVERTURE 2019

M. Mercure informe le comité de vigilance que l'écocentre Ste-Catherine devrait ouvrir ses portes aux alentours du 1^{er} juillet 2019. Cet écocentre est fort attendu par la clientèle située à l'Est de la Régie, soit les villes situées dans la MRC de la Jacques-Cartier. M. Claude Sauvé indique qu'effectivement, l'écocentre devrait être bien apprécié des citoyens puisque la distance à parcourir sera grandement réduite.

10. PAGE FACEBOOK DE LA RÉGIE

M. Jean-Luc Mercure informe les membres du comité de vigilance qu'ils peuvent suivre les actualités de la Régie en s'abonnant à sa page Facebook qui est active depuis octobre 2017. Des trucs et des articles pertinents sont également partagés sur la page.

11. AFFAIRES DIVERSES

a) Pourcentage de matières résiduelles dans le bac vert

Mme Guylaine Bernard s'informe si la Régie connaît le pourcentage réel de matières recyclables qui se retrouvent dans le bac vert, c'est-à-dire, s'il y a des rejets et si la Régie en tient compte dans son taux de diversion. M. Mercure indique que le pourcentage de rejets dans le bac vert est de 1 % ou 2 % maximum. Par contre, la Régie ne soustrait pas ce pourcentage dans son taux de diversion.

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Les membres conviennent de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance à l'automne 2019. Un sondage sera transmis en temps opportun.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE M. CLAUDE SAUVÉ
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée à 20 h 30.

Claude Sauvé, Président

Élaine Verret, Secrétaire